

Projet de plaidoyer pour l'Avortement sécurisé - Théorie du Changement



Hypothèses

SDRS = Droits en matière de santé sexuelle et reproductive

- Les sociétés nationales et les autres parties prenantes se sont engagées à agir en tant qu'agents de changement pour accroître l'accès à des avortements sécurisés grâce à des changements aux niveaux politique, communautaire et organisationnel.
- L'amélioration de la capacité de gestion et de plaidoyer des sociétés nationales permettra aux sociétés de contribuer à l'évolution du contexte national vers un environnement plus favorable à la fourniture de services d'avortement sécurisés et de soins d'avortement complets.
- Une plus grande acceptation de l'avortement sécurisé et une sensibilisation accrue aux droits légaux à l'avortement sécurisé tant chez les professionnels de la santé que dans le public conduiront à une amélioration de la demande, de l'accès et de la prestation de services d'avortement sécurisé.
- L'amélioration des capacités de gestion et de plaidoyer des sociétés nationales et les activités de plaidoyer seront maintenues au-delà de la fin du projet en l'absence de financement et de personnel dédiés.
- Les membres de la société ont la disponibilité et la volonté de renforcer leurs compétences, et de mettre en œuvre et de hiérarchiser les activités du projet dans la mesure où ils contribuent à l'objectif souhaité d'accroître l'accès aux services d'avortement sécurisé.